

RAPPORT DE LA FONDATION FRANCOIS-LOUIS BOREL

CENTRE PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE DE DOMBRESSON

EXERCICE 2006

126e RAPPORT ANNUEL

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA FONDATION
FRANCOIS-LOUIS BOREL**

Au 31 décembre 2006

M.	Daniel VOGEL, ancien conseiller communal à La Chaux-de-Fonds, président	dès 2001
M.	Gilles ATTINGER, éditeur, Hauterive	dès 1985
M.	Richard BARZE, architecte, Cernier	dès 2005
Dr	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin à Dombresson	dès 2001
Dr	Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard	dès 1997
M.	Jacques LAURENT, Chef du SES, Neuchâtel	dès 2005
Drs	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
Mme	Chantal MORALES, conseillère en formation professionnelle, Cernier	dès décembre 2006
Mme	Françoise PETREMAND, au Pâquier	dès 1997
M.	Andres STAMM, ingénieur civil EPF, Les Hauts-Geneveys	dès 1997
M.	Roland TANNER, Député au Grand Conseil, Derrière- Pertuis	dès 2005
M.	Jean-Marc TERRIER, avocat et notaire, à Cernier	dès 1997
Mme	Maria VIVONE, secrétaire de l'Association Val-de-Ruz, Cernier	dès décembre 2006

Représentants de la direction :

- M. Jean-Marie VILLAT, directeur
- M. Didier YERLY, sous-directeur
- M. Francis TRITTEN, administrateur
- M. Gilbert EPPNER, adjoint de direction

Représentant du Service médico-psychologique pour enfants et adolescents :

- Dr. German GRUBER, médecin chef de secteur au Service médico-psychologique pour enfants et adolescents jusqu'en septembre 2006
- Dr. Michaël RENK, médecin chef, au Service médico-psychologique pour enfant et Adolescents, dès décembre 2006

Représentants du personnel :

- M. Silvio ARCELASCHI, concierge
- M. Matthieu PINSARD, éducateur

COMMISSAIRES VERIFICATEURS

- M. Gilles ATTINGER, Hauterive
- M. Andres STAMM, Les Hauts-Geneveys

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une oeuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de débilité mentale. Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

FONDATION FRANCOIS-LOUIS BOREL
RAPPORT DU PRESIDENT

« L'Etat doit repenser ses missions, réformer ses structures, assainir la situation et respecter le frein à l'endettement. »

Le Conseil d'Etat en a fait son objectif de législation, dans tous les domaines, y compris dans celui des établissements spécialisés. C'est le projet Renard qui vise à moderniser le plan d'équipement et alléger les coûts du secteur de 10% au moins.

Toutes les fondations concernées par ce projet ont conduit une réflexion à ce sujet durant l'année 2006. De nombreuses pistes ont été explorées mais aucune solution n'émerge actuellement et qui réponde à la volonté du Conseil d'Etat.

Toutes les études ont démontré que des mesures d'économies durables doivent passer par des changements structurels, voire même la réduction des prestations suivant l'ampleur des économies recherchées.

Toutes les mesures qui maintiennent les prestations éducatives en modifiant uniquement leur forme aboutissent à des économies largement en-dessous des exigences du Conseil d'Etat. Les solutions envisagées pour simplifier le fonctionnement de l'administration ne sont pas plus productives.

Les postulats qui affirment que la capacité d'accueil est surdimensionnée dans certains domaines, que l'outil de prise en charge doit donner priorité au suivi à domicile et à l'ambulatoire, que les infrastructures doivent coûter moins cher ne pèsent, dans l'immédiat, que par le poids des mots.

Tout reste donc à faire si le Conseil d'Etat maintient ses exigences.

La Fondation Borel recherche activement des solutions en collaboration avec d'autres institutions. Nous avons pris le parti d'explorer toutes les pistes sérieuses qui s'offrent à nous ; de conduire pour chacune d'elles une étude pour examiner sa faisabilité et mesurer les effets qu'elles produisent. Aucun choix n'a été opéré. On peut cependant d'ores et déjà affirmer qu'on s'achemine vers la nécessité de repenser la mission de la Fondation Borel et l'obligation de réformer ses structures.

Nous avons fêté le 125^{ème} anniversaire de l'institution, les prochaines années pourraient marquer un tournant dans son histoire.

Daniel Vogel

RAPPORT DU DIRECTEUR POUR L'ANNEE 2006

Contexte cantonal

L'année 2006 a été particulière sur le plan cantonal :

- tout d'abord, les drastiques mesures d'économies exigées par le Conseil d'Etat fin 2005 ont été appliquées avec rigueur dans notre institution sur l'année écoulée,
- ensuite l'Etat a, en 2006, mis sur pied un plan de restructuration cantonal du secteur des institutions, nommé « RENARD ». Ce plan se poursuivra sur les années à venir et vise clairement des économies importantes.
- Ce contexte cantonal a quelque peu perturbé les équipes en créant une insécurité relative par rapport à l'avenir. Même si notre institution présente un taux d'occupation supérieur à 100%, sur l'année, ce qui est à priori rassurant, il n'est pas possible de nier la réalité : le plan proposé par l'Etat parle clairement de fermeture de sites.

Certes, des pistes existent, le développement de prestations comme la PCI (prise en charge extérieure intensive) doit être investigué. Notre Fondation a créé cette prestation en 1997 et a, depuis plus d'une année (bien avant RENARD) formulé un projet de développement de ce secteur. Mais une telle perspective coûte dans un premier temps! Elle ne répond donc pas, avec effet immédiat, aux attentes de RENARD. D'autres pistes, comme des regroupements d'institutions sont envisageables¹. Ces perspectives sont à l'étude, mais il apparaît aussi, dans ce contexte et à la lumière d'expériences cantonales ou extra-cantonales, que les économies d'échelles, si elles existent, demeurent, au moins dans un premier temps, légères dans le domaine des établissements pour enfants et adolescents.

Aboutir à un objectif de 10% d'économies, comme « RENARD » le demande, semble donc difficile à réaliser sans suppression réelle de prestations. Néanmoins, nous tenons à assumer notre rôle, à savoir celui de réfléchir aux diverses démarches envisageables avec réalisme et objectivité. La suite sera un choix politique ne relevant pas de notre compétence.

Sur le plan fédéral

Depuis 2005, l'Office fédéral de la justice (OFJ) a entrepris de réexaminer la reconnaissance des institutions qu'elle subventionne en Suisse. Cet examen a eu lieu au printemps 2006 pour notre canton. Il a été effectué par des collaborateurs de l'OFJ.

C'est avec plaisir qu'à son terme, la reconnaissance de notre institution a été pleinement confirmée par cette instance fédérale, qui a ainsi garanti son subventionnement pour une période de 5 ans.

Cette démarche nous a en outre permis d'associer directement la Confédération à l'élaboration du concept pédagogique et thérapeutique, remis à jour en 2006 également. Les remarques, constructives, formulées par l'OFJ, ont pu être de suite intégrées dans ce concept.

¹ Il est question de « regroupements » et non de « fusions », car le rassemblement d'un trop grand nombre de jeunes en difficultés sociales et comportementales sur un seul site génère un climat explosif trop difficile à maîtriser. Cet effet pervers est à prendre en considération.

Aucune modification de fond n'a été exigée par la Confédération qui, au contraire, a salué le caractère très individualisé de la prise en charge et la place importante laissée aux familles dans notre processus d'accompagnement. Nous la remercions pour son regard utile, critique et pertinent.

Changement de médecin-chef au sein de l'équipe thérapeutique

Cette année a été marquée par le départ à la retraite du Docteur German Gruber, médecin-chef de l'équipe thérapeutique depuis 2001. Nous avons dignement marqué son départ. Je le remercie encore pour tout ce qu'il a apporté à notre réflexion et à notre action ainsi que pour l'attachement particulier qu'il a toujours accordé à la dimension éthique du travail auprès des enfants et des familles. Cette dimension a essaimé au sein des équipes institutionnelles et a réellement marqué notre façon de travailler. Au nom de l'ensemble des collaborateurs, je lui adresse encore une fois mes vœux pour l'avenir.

Pour lui succéder, nous avons eu le plaisir d'accueillir le docteur Michael Renk, médecin-chef au service médico-psychologique pour enfants et adolescents de Neuchâtel et avec qui nous nous réjouissons de collaborer.

Les enfants

Nous avons été confrontés dans le courant de l'automne 2006, à de très importantes difficultés de comportements, exprimées par des passages à l'acte physiques d'enfants ou d'adolescents sur des adultes. Depuis 16 ans que je dirige la Fondation Borel, je n'avais personnellement pas connu une telle vague de dérapages. Sont-ils à mettre en lien avec le climat politique suscité ? Avec une fragilisation temporaire de l'une ou l'autre des équipes ou de la direction ? Avec des modifications de la composition de certaines équipes éducatives ou enseignantes ? Avec l'accueil simultané d'une quantité peut-être trop élevée d'enfants présentant de très grandes difficultés comportementales ? Avec d'autres paramètres encore ? Nous avons mené une réflexion pour tenter de comprendre ces faits. Toujours est-il qu'en l'espace de 3 mois, sept agressions physiques d'enfants à l'égard d'adultes ont été relevées, alors que depuis près de 3 ans, de tels agissements ne s'étaient plus produits.

L'intérêt de ces problèmes comportementaux réside dans le fait qu'ils nous forcent à regarder nos actions sous un autre angle. J'ai été personnellement impressionné par la capacité de l'équipe institutionnelle à affronter ces moments difficiles sans se démotiver. Nous avons analysé chaque situation pour elle-même, sans établir de relations automatiques entre les agressions, mais sans non plus occulter le fait que de tels agissements peuvent se potentialiser si on ne prend pas suffisamment en compte l'acte de l'enfant dans un contexte incluant aussi l'institution. Certes chaque agression était clairement identifiable. Le plus souvent elle a été constituée d'un coup à un adulte lors d'une perte de contrôle émotionnel de la part du jeune. Ce n'était donc généralement pas des agressions volontaires, dans le but d'obtenir quelque chose. Mais si individuellement cela peut s'expliquer, cela ne peut toutefois pas se justifier. A un moment donné et au sein d'une institution, des mesures très fermes doivent être prises si l'on ne veut pas banaliser ces actes. C'est ce que nous avons fait, sans exclure aucun enfant de manière définitive mais en sursoyant cependant temporairement à certains accueils².

2 Un seul des enfants concernés par les agressions, âgé de 14 ans et qui se trouvait dans une situation particulièrement lourde, n'ayant ni père, ni mère, ni famille pour s'occuper de lui, a dû être renvoyé. Ce renvoi a été particulièrement douloureux pour l'institution, car un lien réel existait avec ce jeune. Mais, son incapacité à maîtriser sa violence, malgré les regrets qu'il pouvait exprimer ensuite, rendait trop dangereuse la poursuite d'un projet chez nous. Après

Ces sept agressions se sont produites entre mi-août et mi-novembre. Depuis lors, la situation s'est normalisée. Le « climat », sur le plan de la violence, correspond à nouveau à celui d'une institution comme Dombresson : vif, explosif, parfois tendu, mais où chaque journée se termine avec des problèmes éducatifs clairs et maîtrisés.

Ces quelques mots sur l'ambiance avec les enfants pour décrire un contexte lourd et difficile à l'automne mais aussi des moments extrêmement agréables : la très émouvante cérémonie de fin d'année scolaire en juillet, moment d'aux revoirs parfois définitifs, ou la fête de Noël, considérée comme l'une des plus belles que nous ayons eue, avec des enfants actifs, heureux et participatifs dans l'organisation et le contenu de la fête. Cette fête en fin d'année civile a constitué une cerise sur le gâteau, après les événements de la fin de l'été et a confirmé le sens de nos actions.

Effectifs et projets institutionnels

Au 31 décembre 2006, nous suivions 59 enfants répartis de la manière suivante :

- Emargeants aux groupes éducatifs, selon un statut individualisé : 46 enfants
- PCE – PCI : 12 enfants
- Externe : 1enfant

Notre institution fonctionne toujours avec un nombre élevé d'enfants : nous offrons officiellement 45 places reconnues, mais par l'effet des suivis totalement individualisés, des statuts variables au sein de chaque groupe éducatif et une recherche permanente de travail avec les familles, nous suivons généralement 55 à 60 enfants simultanément. Notre concept de travail confirme cette approche développée depuis plus de 16 ans. Il a été entièrement revisité dans ce sens durant les 6 premiers mois de 2006 en collaboration avec les équipes éducatives, enseignantes et thérapeutiques. Il figure sur le site de la Fondation www.fondationborel.ch.

Outre l'affirmation de notre conception pédagogique à travers le placement individualisé, nous y avons intégré pour la première fois une charte éthique, réalisée et validée par l'ensemble du personnel, qui exprime les valeurs sur lesquelles nous construisons notre action quotidienne.

Dans le même sens chaque secteur (groupes éducatifs ou école), crée un concept pédagogique qui s'intègre au concept institutionnel. Ce travail est présenté aux autres équipes créant ainsi une émulation interne. Nous essayons de valoriser toutes les démarches d'innovations qui pourraient être proposées et qui nous sembleraient pertinentes, sans nous restreindre par une vision trop restrictive de la réalité. Nous sommes satisfaits de ce mode de faire. La qualité de l'engagement des équipes, même comme nous l'avons vu cette automne, en cas de difficultés extrêmement importantes dans l'accompagnement des enfants, confirme qu'une forme de travail participative à un haut degré, tant avec le personnel qu'avec les parents voire les enfants parfois, constitue un mode de faire riche et profitable à tout le monde.

plusieurs hospitalisations successives et des essais inopérants de retours en nos murs, nous avons dû surseoir, pour une durée indéterminée à son accueil. Ce cas met en exergue un problème d'organisation cantonale car dans une telle situation, aucune structure adaptée de nature éducative n'existe dans le canton ou en Suisse romande. Ce garçon a donc dû rester dans un contexte psychiatrique pour adultes, seul lieu en mesure de l'assumer.

Le personnel

Comme à l'habitude, l'année 2006 a vécu une stabilité relativement importante dans ses effectifs de personnel. Le fait d'être favorable au travail à temps partiel nous amène à ne pas pouvoir aisément attribuer l'arrivée d'un collaborateur au départ d'un autre : des variations de taux d'activité en cours d'année libèrent des fragments de poste, qui sont parfois repris par une nouvelle personne mais qui se gèrent aussi parfois différemment dans le cadre d'une réorganisation partielle interne.

Aussi, nous avons pris congé durant cette année de :

- Madame Patricia Prétôt, enseignante, qui remplaçait pour 2 ans, Monsieur Benoît Schmid que nous avons ainsi retrouvé.
- Monsieur Hubert Chèvre, éducateur et maître de pratique, qui après 20 ans d'activité parmi nous et après être devenu l'un des réels piliers de l'institution, a donné une nouvelle orientation à sa carrière,
- Madame Anouck Marthaler Lendais, éducatrice qui après 10 ans d'activité, a choisi de nous quitter tout en conservant des remplacements réguliers au sein des classes

Et nous avons souhaité la bienvenue à :

- Monsieur Claude Oeuvray, éducateur
- Madame Anne-Laure Montandon, éducatrice
- Nous avons ré-accueilli Madame Marie Paris, éducatrice qui avait pris un congé sabbatique
- Monsieur Jean-Philippe Lacreuse en tant que maître de pratique dans le cadre de la préformation
- Monsieur Christophe Mironneau, enseignant.

Remerciements

Une telle action ne pourrait se développer sans l'appui de nombreuses personnes dans l'institution comme à l'extérieur. J'adresse donc ici mes remerciements :

- à l'ensemble du personnel pour son activité durant l'année 2006,
- aux organes cantonaux et fédéraux avec lesquels nous avons collaboré durant l'année,
- à l'équipe thérapeutique qui nous accompagne tout au long des semaines par ses prises en charge,
- à tous les chefs d'entreprises, les personnes du village et les autorités communales qui nous appuient de mille manières auprès des jeunes en les accueillant en stage ou, parfois, en tolérant simplement leur présence.
- aux membres de la commission de surveillance et à son président Monsieur Daniel Vogel pour le soutien permanent apporté tout au long de l'année et la confiance témoignée.

FONDATION F.-L. BOREL

Le Directeur :

J.-M. Villat

**LISTE DES EMPLOYEURS QUI ONT COLLABORE AVEC
LA FONDATION BOREL
EN 2006 EN RECEVANT DES ENFANTS EN STAGE**

Garage Châtelain		2056 Dombresson
Unité de formation AI	UFAI	2053 Cernier
Centre cantonal de formation professionnel des métiers du bâtiment		2013 Colombier
Centre de formation professionnelle spécialisée		1784 Courtepin
Centre professionnel du littoral neuchâtelois	CPLN	2007 Neuchâtel
Garage Javet		2054 Chézard
Monsieur Denis Niederhauser	Garde forestier	2058 Le Pâquier
Le Repuis	Centre de formation	1422 Grandson
Carrosserie Nouvelle de Cernier		2053 Cernier
Garage du Seyon	M. P. Viatte	2056 Dombresson
Entreprise J.-P. Lacreuse		2056 Dombresson
Atelier de cycles et vélomoteurs	M. D. Matthey	2065 Savagnier
Entreprise forestière	T. Kauffmann	2056 Dombresson
Electricité Jean-Claude Matthey		2065 Savagnier
Monsieur Jean-Claude Rollier	Serrurerie Charpente et Couverture	2065 Savagnier
Entreprise Blumer et Stauffer		2056 Dombresson
Atelier de construction	P. Giaque	2065 Savagnier
Entreprise de maçonnerie	Piémontési SA	2065 Savagnier
Entreprise ferblanterie, sanitaire, chauffage	F. Gabus & Cie SA	2043 Boudevilliers
Entreprise de peinture	R. Marti	2053 Cernier
Entreprise de peinture	R. Froidevaux	2056 Dombresson
Crèche le Manège enchanté		2052 Fontainemelon
Entreprise d'électricité Groupe E SA		2035 Corcelles
Foyer DSR, restaurant du personnel ETA		2052 Fontainemelon
CIFOM Ecole technique		2400 Le Locle
Boulangerie R. Cosandier		2056 Dombresson
Menuiserie Ebenisterie	Jeanneret & Mettraux	2053 Cernier
Charpente / Couverture	N. Ducommun	2056 Dombresson
Administration communale	Service Forestier	2525 Le Landeron
Entreprise de construction métallique	L. Rouiller	2053 Cernier
Entreprise de peinture	Pinesi SA	2043 Boudevilliers
Impressvit Sàrl		2000 Neuchâtel
Restaurant Frohheim	M. Pino	3280 Morat
Garderie d'enfants du Val-de-Ruz		2053 Cernier
Centre de formation		1757 Noréaz
Electricité SA	M. R. Gammeter	2316 Les Ponts-de-Martel
Entreprise de transports	R. Botteron	2054 Chézard
Crèche Tartine & Chocolat		2088 Cressier
Crèche Les Trolls		2053 Cernier

Garderie d'enfants Pinocchio
Migros SA Magasin
Entreprise S. Facchinetti SA
Pierre Walter electricité SA
Voumard Machines SA

M. Lorenzo
Génie civil

2017 Boudry
2013 Colombier
2009 Neuchâtel
2000 Neuchâtel
2068 Hauterive

EPHEMERIDE ANNEE 2006

Janvier – décembre	Interventions bénévoles du Panathlon Club pour le badminton et la Course à pied
20 au 24 février	Camp de ski et semaine sportive pour les élèves qui fréquentent l'école secondaire de la Fontenelle
29 mars	Commission de surveillance, séance extraordinaire
26 avril au 31 mai	Tour du canton de Neuchâtel : 6 étapes de course à pied (TDCN). (Une douzaine d'élèves ont couru entre de 2 à 10km, le mercredi soir).
7 juin au 5 juillet	Trans-Neuchâteloise en VTT (5 étapes) (Une dizaine d'élèves ont accompli entre 5 et 17km, le mercredi soir).
9 juin	Commission de surveillance
12 au 16 juin	Camp de fin d'année scolaire pour les élèves de la Fontenelle
5 au 7 juillet	Voyage culturel des élèves de la Préformation
5 juillet	Fête de fin d'année scolaire
7 juillet	Remise de diplômes pour les manifestations sportives
7 juillet	Cérémonie de fin d'année et remise des attestations
23 août au 13 sept	4 Foulées : courses par étape, le mercredi aux Franches-Montagnes (3 élèves ont accompli 2 km, en course à pied, le mercredi soir).
26 août	Sortie du personnel
4 au 8 septembre	Classes vertes et camp efforts
13 septembre	Tournoi de football inter-institutions
21 septembre	Soirée parents : présentation de la « Préformation modulable»
22 septembre	Torrée des classes internes au-dessus de Vilars
1er décembre	Commission de surveillance
21 décembre	Noël de la Fondation Borel

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2006

DIRECTION ET ADMINISTRATION

M.	VILLAT Jean-Marie	directeur
M.	YERLY Didier	sous-directeur
M.	EPPNER Gilles	adjoint de direction
M.	TRITTEN Francis	administrateur
Mme	BOICHAT Yvette	secrétaire-réceptionniste
Mme	TEKLU Yordanos	apprentie

PERSONNEL ENSEIGNANT

M.	SCHMID Benoît	instituteur
M.	GROB Laurent	instituteur
Mme	PROBST Fabienne	institutrice*
Mme	DE COULON Maja	institutrice*
M.	MIRONNEAU Christophe	instituteur*
Mme	ETTER Cendrine	maîtresse ACT *
Mme	LAUMANN Christine	institutrice*
Mme	MOUTHON Francine	institutrice
Mme	GUTZWILLER Monique	institutrice*

PERSONNEL EDUCATIF

Mme	ARMELLINO Francesca	éducatrice*
Mme	CAROLILLO Claudia	éducatrice
Mme	CUENAT Anita	éducatrice*
M.	LACREUSE Jean-Philippe	MSP
M.	CHIBOUT Abderrahman	éducateur*
Mme	DELEMONT Estelle	éducatrice
Mme	EPPNER Véronique	éducatrice*
Mme	RAWYLER Catherine	éducatrice*
M.	GAMBS Alan	éducateur*
M.	GEISER Alexandre	éducateur
Mme	SIEBER-KUHN Martine	éducatrice*
Mme	JEANNET Arlette	éducatrice*
M.	JEANNET Raymond	éducateur*
Mme	KACSOH Marta	éducatrice*
M.	PINSARD Matthieu	éducateur
Mme	LAURENT-MURA Julianne	éducatrice*
Mme	LERESCHE Valérie	éducatrice*

Mme	MONTANDON Anne-Laure	éducatrice*
Mme	HANESSIAN Marisa	éducatrice*
M.	OEUVRAY Claude	éducateur
M.	ROBBIANI Angelo	éducateur*
Mme	MOSSET Arielle	éducatrice
M.	SCHAER Philippe	éducateur*
M.	WEBER Yann	éducateur*

Mme	GRAU Floriane	veilleuse*
Mme	BESANCET Ariane	veilleuse*
Mme	MOUREAU Marie-Thérèse	veilleuse*

PERSONNEL DE MAISON

M.	ARCELASCHI Silvio	concierge
M.	BINDITH Eric	concierge
Mme	CAVALER Valentina	aide-concierge-cuisine*
Mme	COULET Josée	lingère - couture *
Mme	BINDITH Rose-Marie	aide concierge-cuisine*
Mme	MATHYS Rose-Marie	lingère*
Mme	GRANDJEAN Pasqualina	couturière*
Mme	OPPLIGER Sylvia	aide-concierge*
M.	URFER Philippe	cuisinier
Mme	VILLAT Josiane	infirmière*
Mme	VOISIN Anne	aide de cuisine*

EQUIPE THERAPEUTIQUE

a) Collaborateurs de l'Office médico-psychologique

Médecin-chef :

Dr GRUBER German, pédo-psychiatre* jusqu'au 30.09.2006

Dr. RENK Michael, pédo-psychiatre * dès le 01.10.2006

Drs TERREAUX-HIRSCHI Joëlle, pédo-psychiatre *

Colloborateurs :

Mme	BEGUIN Virginie	psychologue stagiaire*
Mme	VOGEL Stéphanie	psychologue, psychothérapeute*
Mme	ALLANFRANCHINI Brigitte	psychomotricienne*

b) Orthophoniste

Mme	GABUS Danielle, orthophoniste*
-----	--------------------------------

* temps partiel

RAPPORT DU MEDECIN-CHEF DE L'EQUIPE THERAPEUTIQUE (ANNEE 2006)

Au niveau du personnel, l'année 2006 a été marquée par le départ du médecin-chef, le Dr German Gruber, qui a pris sa retraite. Le Dr G. Gruber a été remplacé par le soussigné dès le 1er octobre 2006. La psychologue, Mme S. Vogel, ainsi que la Dresse J. Terreaux-Hirschy, médecin-assistante, ont continué leur activité.

Mme M.-L. Cléménçon, psychologue-stagiaire, nous a quittés comme prévu au 1er septembre 2006 et a été remplacée pour l'année 2006/2007 par Mme V. Béguin.

Le remplacement du Dr G. Gruber a été marqué par des restructurations du SMPea. Un réaménagement nécessaire de l'organisation de la collaboration, surtout au niveau des synthèses, a été effectué. Comme auparavant, le but est de répondre aux tâches suivantes : diagnostics thérapeutiques, interventions en réseau, interventions en urgence, conseils et collaboration avec la direction. L'équipe intervient aux entretiens d'admission avant un placement ou une prise en charge ambulatoire effectuées par l'institution (PCI).

L'équipe assure les suivis thérapeutiques selon l'indication et les besoins.

En 2006, nous avons été informés de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance de soins concernant nos psychothérapies. Celle-ci prévoit, en cas de psychothérapie, d'adresser à l'assurance-maladie une demande de prolongation de la prise en charge des coûts au-delà de dix séances. Si la thérapie doit se prolonger au-delà de 40 séances, le médecin devra établir un rapport exhaustif et soumettre une nouvelle demande de prise en charge des coûts. Pour les thérapies de longues durées, il devra présenter un rapport une fois l'an au moins.

Cette ordonnance, entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2007, ne s'applique pas aux situations commencées avant cette date. Elle aura sûrement un impact sur les situations de prises en charge des jeunes et des familles à Dombresson ; ceci, ne serait-ce que par le fait que la demande de prise en charge soit contresignée par le représentant légal ou le patient. Au moment, il n'est pas encore possible de mesurer les conséquences de cette ordonnance sur la prise en charge thérapeutique.

Avec l'arrivée du nouveau médecin-chef, des entretiens au sujet de la collaboration ont lieu entre les deux directions, afin de permettre un ajustement de celle-ci.

Des entretiens ont lieu afin d'échanger sur différents projets de réforme, pour permettre de mieux définir les besoins des jeunes dans le futur. Les projets en question sont la création du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) dans lequel le SMPea sera intégré, l'ordonnance sur la psychothérapie, la RPT ou le projet Renard.

L'année 2007 sera marquée par le défi de trouver la meilleure réponse possible au niveau de la prise en charge des jeunes et des familles que nous entourons, dans nos contextes de réforme et mesures d'économie en vigueur.

Dr Michael Renk

LISTE DES DONS EN ESPECE ET EN NATURE

Exercice 2006

Dons en espèce

M. J.-Michel Herrmann, St-Martin, don pour St-Nicolas	Fr.	250.00
Mme & M. Claude et Michel Gaudin, Corcelles		10.00
Mme & M. René Sommer, Les Posats		100.00
Dames paysannes du Val-de-Ruz		50.00
M. Alain Mulard, France		300.00
Stamm Concept SA, La Chaux-de-Fonds décès W. Stamm		100.00
Mme Michèle Litwinow, La Chaux-de-Fonds		50.00
M. Andres Stamm, La Chaux-de-Fonds		1'020.00
Famille Albert Augsburgger, Le Côté		100.00
Fête cantonale des chanteurs		200.00
Famille J.-Michel Grau, Clémesin		50.00
Mme & M. René Sommer, Les Posats		60.00
M. Rémy Racine, Dombresson		100.00
M. J.-Michel Herrmann, St-Martin		300.00
Mme Nathalie Morandi, Lausanne		500.00
Entreprise Bernasconi & Cie SA, Les Geneveys s/Coffrane		5'000.00
	TOTAL Fr.	8'190.00

Dons en nature

Job One, M. P. Martins, La Chaux-de-Fonds, temps consacré aux élèves de la préformation pour conseils pour préparer un entretien d'embauche.

Don de vêtements de la part de la Maison La Redoute.

Panathlon international, section de Neuchâtel, financement des inscriptions pour les jeunes qui ont participé au tour du canton 2006.

Croix-Rouge Suisse, La Chaux-de-Fonds, don pour participation à la journée de vente de mimosa.

Monsieur Jean-Denis Gerber, Neuchâtel don d'un vélo de course.

Panathlon international, section de Neuchâtel, abonnements fitness club, entraînement badminton, course à pied et vélo dispensé toutes les semaines à nos élèves.

Monsieur Claudio Cavalier, Cernier pour participation au « Camp du cœur » de quelques uns de nos jeunes.

Madame Josette Robert, La Brévine, pour invitation de quelques jeunes à passer une nuit dans la paille à La Brévine.

Ludothèque de Fontainemelon, nous a offert gracieusement des jeux.

Madame & Monsieur Denis Jakob, Travers, don de raisin.

Editions Gilles Attinger, Hauterive, dons livres

Cirque Knie, Rapperswil, représentation

Hockey club La Chaux-de-Fonds, Places offertes à nos jeunes pour assister aux matchs

RAPPORT DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS

MM Jean-Marie Villat, directeur, et Francis Tritten, administrateur se sont retrouvés le mercredi 21 mars 2007 au Centre pédagogique et thérapeutique de Dombresson avec les commissaires vérificateurs, MM. Gilles Attinger et Andres Stamm.

Nous avons abordé dans l'ordre les deux points suivants :

1. Comptes de l'année 2006
2. Vie de la maison

Comptes 2006

Pour la deuxième année le fiduciaire FIGESTINFO SA a vérifié les comptes de notre Fondation.

La révision a été effectuée conformément à nos statuts, aux prescriptions cantonales en vigueur et au cahier des charges établi par l'Office des établissements spécialisés pour enfants, adolescents, adultes handicapés et toxicomanes.

En l'absence du rapport définitif du fiduciaire nous avons en premier lieu vérifié les chiffres des comptes 2006 et les avons ensuite comparés au budget 2006 et aux comptes des années précédentes.

L'analyse du premier volet de la vérification des chiffres par rapport au budget 2006 nous amène à la conclusion suivante :

Le résultat des comptes 2006 est le fruit d'un effort général, autant de la part du personnel, direction incluse, que de la part des enfants, par exemple suppressions de loisirs et d'animations.

En analysant certains postes, nous constatons du côté des charges, une diminution des salaires de Fr. 50'000.- et pour le compte d'exploitation une diminution de Fr. 25'000.-, malgré une augmentation du poste "eau et énergie" de Fr. 27'000.-. Du côté des recettes, il faut relever une diminution sur les cas AI-NE de Fr. 22'000.- contre une augmentation de Fr. 280'000.- sur les cas AI d'autres cantons mais également une diminution des remboursements par les caisses maladie de Fr. 76'000.- et une augmentation des indemnités pour les praticiens formateurs de Fr. 17'000.-.

Une étude intéressante, émanant de notre collègue-commissaire Gilles Attinger qui a comparé les écarts sur les comptes de l'année précédente, ouvre le second volet de nos vérifications. Celle-ci montre notamment un résultat des comptes 2006 amélioré de 7% par rapport à 2005 et de 8,5% par rapport à 2002 (voir tableau annexé).

Une fois de plus, nous réalisons que les prévisions budgétaires sont très difficiles à estimer. Elles dépendent en grande partie du nombre d'enfants provenant d'autres cantons et des journées PCI, PCE et autres.

Nous basant sur le résultat des comptes 2006 ainsi que sur l'analyse des comptes des cinq derniers exercices, nous félicitons l'équipe de la direction pour l'excellente gestion du Centre et son sens de la collaboration. Nous remercions en particulier M. Francis Tritten pour la tenue exemplaire des comptes, son efficacité et sa compétence appréciées par tous.

Vie de la maison

Le rapport alarmant du directeur, établi à la fin de l'année passée, inquiète sérieusement les commissaires vérificateurs.

Dans ses conclusions, notre directeur relevait que durant des années, la violence au Centre n'avait pas augmenté, mais que maintenant la situation s'était aggravée. Les sept agressions physiques de la part de quatre enfants contre des adultes du Centre ont à chaque fois demandé une prise en charge pluridisciplinaire, démarche incluant la famille, de même qu'une prononciation de sanctions, gérées parfois à l'interne ou faisant appel à des moyens externes !

En étudiant l'historique des quatre enfants en détails, nous avons l'impression que la plupart des cas désespérés de la Suisse romande passent dans notre institution. Des constats tels que "Nous ne saurions pas où placer l'enfant s'il devait quitter notre centre" voire "Plus aucune solution cantonale ou extracantonale n'est réaliste aujourd'hui" ou encore "Plus aucune institution ni aucune école ne l'acceptent dans son canton" sont le reflet d'une société motivée uniquement par les finances, ayant perdu tout sens des responsabilités.

Nous réitérons notre remarque des années passées, quant à l'absence d'une solution judiciaire acceptable dans le sens d'un arrêt disciplinaire ou d'un placement temporaire dans un secteur fermé. Nous ne saurions nous contenter de la réponse du chef du SES qui a déclaré que son service avait été amputé de tant de collaborateurs et que, de ce fait, la poursuite de cette étude et la réalisation du projet étaient retardées. Il faudrait savoir mettre les priorités là où elles sont nécessaires !

Les multiples séances liées aux problèmes d'économies, au projet Renard et au GTES (Groupe de travail de l'enseignement spécialisé) génèrent une surcharge évidente au niveau de la direction.

Les projets de regroupement de diverses institutions dans un seul institut global, la "menace" d'éventuelles fermetures de parties de certaines institutions créent des inquiétudes nuisibles au sein du personnel et participent à la fragilisation du milieu d'encadrement.

La structure institutionnelle, considérée comme "faiblement dotée en personnel éducatif" par l'Office fédéral de la justice, a été également souvent perturbée par les changements dans les équipes, dus aux enseignants et éducateurs en formation ou en congé maladie (accroissement des remplacements), à l'engagement d'un nouveau médecin chef et d'un nouvel adjoint de direction.

Conclusions

Malgré ces perturbations et événements inquiétants, nos contacts avec l'institution nous permettent de réitérer notre conviction qu'une atmosphère saine et ouverte règne à l'intérieur de la maison ; les travaux en cours tels que l'adaptation des horaires du personnel et la reprise des études de la commission éthique durant cette année en témoignent.

Les commissaires vérificateurs adressent une fois de plus leurs vifs et sincères remerciements à la Direction de l'institution et à son personnel.

Nous remercions enfin l'ensemble de l'équipe de la Fondation Borel pour son engagement et ses efforts, au profit de nos enfants ! Sans relâche, chacun apporte son savoir et sa rigueur professionnelle à la bonne marche de notre institution offrant ainsi une vie pleine de promesses et d'espoir à nos enfants à tous !

Les commissaires vérificateurs :

Gilles Attinger

Andres Stamm

RÉSULTATS COMPARATIFS 2002 - 2006

	2002	2003	2004	2005	2006	
	COMPTES	COMPTES	COMPTES	COMPTES	COMPTES	BUDGET
CHARGES	5'270'000.00	5'353'000.00	5'371'000.00	5'367'000.00	5'361'000.00	5'439'000.00
RECETTES	2'173'000.00	2'406'000.00	2'528'000.00	2'326'000.00	2'529'000.00	2'324'000.00
RÉSULTATS	3'097'000.00	2'947'000.00	2'843'000.00	3'041'000.00	2'832'000.00	3'115'000.00

Ecarts s/année précédente		-5%	-3.50%	7%	-7%
---------------------------	--	-----	--------	----	-----

Remarques :

- Résultat 2006 fruit d'un effort général

(./ 50'000.00 s/salaires - ./ 25'000.00 s/c. d'exploitation malgré + 27'000.00 en eau et énergie.)

- Produits en nette hausse

(./ 22'000.00 s/cas AI-NE - + 280'000.00 s/cas AI autres canton - + 17'000.00 s/indemn. praticien formateur
- 76'000.00 s/remb. caisses-maladie)

- Les comptes bouclent avec un écart de 8,5% en-dessous des comptes 2002.